



RAPPORT D'ACTIVITÉ DU CEFEDM DE NORMANDIE *ANNÉE 2024*

*Voté par le Conseil
d'administration du
09 avril 2025*

*Présenté lors de l'Assemblée
générale ordinaire du 09 avril 2025*

Établissement d'enseignement supérieur accrédité par le ministère de la Culture

Cefedem de Normandie – INSPÉ de Rouen – 2 rue du Tronquet – F76130 MONT-SAINT-AIGNAN - Tél : +33 2 35 14 70 90

Association loi 1901 – Siret : 405 296 153 00076 - NAF : 8542 Z

Organisme de formation enregistré sous le n°23 76 02413 76. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

Avec le soutien du ministère de la Culture - DRAC de Normandie

Note liminaire relative à l'égalité entre les femmes et les hommes dans la rédaction de ce document

Dans le cadre des priorités fixées par le ministère de la Culture, le Cefedem de Normandie est engagé dans la diffusion d'une culture de l'égalité auprès des étudiantes et étudiants des deux sexes, de l'ensemble des équipes administrative, pédagogique, artistique et de ses partenaires pour lutter contre les stéréotypes et ouvrir le champ des carrières. À ce titre, l'établissement est signataire de la Charte Égalité du Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes, ainsi que d'une Charte Éthique pour l'Égalité interne à l'établissement. Malgré ces engagements, par souci de fluidité et de simplicité de lecture du document et afin d'éviter tout contresens, la rédaction qui suit n'est pas formulée en écriture dite inclusive. À titre d'exemple, les étudiantes et les étudiants sont écrits indistinctement « les étudiants ».

★ ★ ★

★ ★

★

Sommaire

1. Bilan général.....	4
1.1. Master DEÉA	4
1.2. Projet de professionnalisation en Guyane.....	4
1.3. Mission d'étude sur le paysage des établissements d'enseignement supérieur dans le spectacle vivant.....	5
1.4. Partenariats.....	5
1.5. Recherche.....	5
1.6. International	6
1.7. D.E. musique	7
1.8. Formation continue non diplômante	8
2. État des lieux et statistiques des formations conduisant au D.E. musique et au master DEÉA.....	9
2.1. Concours d'entrée et rentrée D.E. musique	9
2.1.1. Procédure de sélection et effectifs	9
2.1.2. Nomenclature des disciplines/domaines/options du D.E. musique	10
2.1.3. Disciplines et domaines des candidats inscrits au concours d'entrée en 2024.....	11
2.1.4. Disciplines et domaines des candidats admis en 2024.....	12
2.1.5. Origines géographiques par région des candidats 2024.....	13
2.1.6. Origines des candidats étrangers	13
2.1.7. Pyramide des âges des candidats 2024.....	14
2.1.8. Catégorie socio-professionnelle des parents des candidats inscrits au concours d'entrée 2024	14
2.1.9. Catégorie socio-professionnelle des parents des candidats admis en formation en 2024.....	15
2.1.10. Parité dans les disciplines et les domaines des candidats-es inscrits-es au concours d'entrée ...	15
2.1.11. Parité dans les disciplines et les domaines des candidats-es admis-es au concours d'entrée	16
2.1.12. Formation initiale et formation continue.....	16
2.1.13. Évolution du nombre de diplômés.....	17
2.1.14. Lieux des stages des étudiants en D.E. entre 2023 et 2025 :	17
2.1.15. Session de VAE au D.E. musique	18
2.2. Master DEÉA	19
2.2.1. Maquette master DEÉA (amendée et passée en CFVU en 2024).....	19
2.2.2. Procédure de sélection	21
2.2.3. Provenance géographique des étudiants :	22
2.2.4. Liste des lieux des stages de master :	23
2.2.5. Diplôme le plus élevé obtenu par les étudiants :	24
3. La certification QUALIOPI.....	26
4. Organigramme 2024 : des insuffisances toujours avérées au regard des missions et dans la perspective des projets significatifs engagés, mais budgétairement contraints	26
5. Bilan et perspectives.....	27

1. Bilan général

Si l'exercice 2023 a été caractérisé pour l'Établissement par la finalisation de deux significatifs chantiers engageant son avenir à moyen terme que sont l'ouverture du master de direction d'établissement d'enseignement artistique (DÉEA) et la finalisation du dossier en réponse à l'appel d'offres de la Collectivité territoriale de la Guyane (CTG), l'année 2024 a pu en démontrer toute leur pertinence, inscrite dans la stabilité que l'accréditation pour 6 ans du Cefedem devait contribuer à instaurer. Cependant, deux logiques de contrôle ont émaillé le déroulé de l'année : le renouvellement de la démarche Qualiopi d'une part et l'audit de l'inspection générale d'autre part. Elles ont fortement mobilisé l'équipe.

1.1. Master DEEA

Les étudiants du master ont plébiscité le nouveau cursus et ont trouvé un accueil particulièrement favorable auprès du secteur professionnel, tant au sein des établissements dans lesquels ils réalisaient leurs stages qu'auprès des recruteurs, plusieurs d'entre eux ayant pu évoluer en cours d'année en changeant de poste. Sur un plan institutionnel, le beau démarrage de ce parcours a significativement contribué au resserrement des liens (pédagogique, techniques, de recherche...) noués avec l'université de Rouen Normandie et consolidé les bases pour de nouveaux chantiers.

4

1.2. Projet de professionnalisation en Guyane

Si la notification du marché guyanais n'a été réalisée que le 6 décembre 2023 par la production d'un bon de commande, le premier versement permettant le démarrage du projet n'est parvenu qu'en mai 2024.

Dès juin, la direction accompagnée d'une chercheuse spécialisée dans la réflexion sur les politiques publiques culturelles, Noémi LEFÈBVRE, se rendait en Guyane pour une première mission sur tout le littoral, de Saint-Georges, à l'Est, sur le fleuve Oyapock, à Apatou, à l'Ouest, sur le fleuve Maroni, rencontrant majoritairement des élus, plusieurs chefs coutumiers et institutionnels, sans omettre le partenariat avec le Conservatoire de musique, danse et théâtre de la Guyane (CMDTG), à Cayenne ni la participation au festival Bushi Kondé Sama à Mana où étaient notamment rassemblées maintes associations et porteurs de projets culturels.

Riche d'enseignement, ce voyage devait être peu à peu relayée par les 3 cadres chargés de mission embauchés pour 3 mois et demi courant avril pour cela : deux récents docteurs recommandés par l'université de Guyane et une enseignante de musique et danse traditionnelle Aluku. Le projet étant à durée limitée (4 ans), le conseil en droit du Cefedem a dû chercher une solution juridique permettant l'embauche de contrat à durée déterminée dépassant l'hypothèse standard d'un an maximum renouvelable 6 mois de plus maximum faute d'être requalifié en CDI. Ce cadre juridique a été trouvé. Il nécessitait un *accord d'entreprise relatif au contrat de travail à durée déterminée à objet défini* dont le scrutin fut organisé fin juin, permettant la signature de la direction le 7 juillet et l'engagement desdits cadres sur un temps long.

Malheureusement, les deux plus diplômés n'ont pas souhaité s'engager plus avant et n'ont par ailleurs fourni aucun travail tangible durant leur première période, malgré une attention toute particulière à leur intégration à la communauté de travail, puisqu'ils furent invités et sont venus participer à Rouen aux évaluations finales des étudiants du cursus de D.E. (soutenances des mémoires et des portfolios). En revanche, la troisième personne s'est pleinement intégrée, a

participé aux concours d'entrée du D.E. musique et a peu à peu trouvé une place active pour la bonne évolution du projet.

Après d'autres missions prévues, l'une sur le Maroni (Papaïchton, Maripasoula, Elahé, Taluen, Antécum-Pata...), une autre sur l'Oyapock (Camopi, Trois-Sauts) et une autre encore sur le littoral parallèlement à la structuration d'un partenariat étroit avec le Rectorat pour la mutualisation des espaces « Guyane connectée » et avec l'Université de Guyane pour donner au parcours toutes les perspectives nécessaires pour les futurs étudiants dans le LMD, on peut raisonnablement penser que la formation pourrait s'ouvrir à partir de l'automne 2025.

1.3. Mission d'étude sur le paysage des établissements d'enseignement supérieur dans le spectacle vivant

Ces beaux projets ont été passablement mis entre parenthèses à l'automne par la survenue de la « mission d'étude sur le paysage des établissements d'enseignement supérieur dans le spectacle vivant cofinancés par l'État et les collectivités territoriales » commandée par le cabinet de la ministre et qui a occupé et préoccupé l'équipe jusqu'à la visite des experts de l'inspection générale des affaires culturelles (IGAC) et de l'inspection de la création artistique (ICA), bien plus encore que pour une procédure d'accréditation. En effet, les demandes portaient sur un grand nombre de sujets stratégiques, pédagogiques, administratifs et comptables et nécessitaient notamment la production de notes et de tableaux de synthèse complexes remontant sur rien moins que 10 années d'exercice. Les retours de la DRAC de Normandie ont cependant été positifs au terme des échanges bilatéraux, le dossier du Cefedem ayant manifestement été considéré par l'IGAC comme bien fait et de surcroît, un des seuls rendus à temps. Une visite sur site sera conduite par le comité d'expert le 31 janvier 2025.

5

1.4. Partenariats

Le sens et la pertinence des partenariats, notamment avec le CRR de Versailles et l'université de Versailles Saint-Quentin, tout autant qu'avec les établissements d'enseignement artistique spécialisé normand (CRR de Rouen, CRR de Caen et CRD de Grand-Couronne et Petit-Couronne, notamment) ont pu s'actualiser avec efficience cette année, le Cefedem de Normandie accueillant plusieurs étudiants émanant des cursus conjugués. Il est à noter aussi la contribution très déterminante du Cefedem à la réflexion sur le projet d'établissement de l'école d'enseignement artistique de Mont-Saint-Aignan et la participation à leur plan de formation, prévue par la convention entre la collectivité et le Cefedem.

1.5. Recherche

Bien que ses formations soient clairement fondées sur une approche *par et pour* la recherche et, pour le master, comme une véritable *initiation* à la recherche, celle-ci devrait être au cœur même de tout établissement d'enseignement supérieur. Mais les moyens modestes du Cefedem de Normandie en repoussent trop souvent son actualité sur les bords de son activité. Toutefois, l'établissement a relancé son Conseil d'orientation scientifique et pédagogique (COSP). Un nouveau président en est le pilote : Jean-Paul FILIOD, sociologue habilité à diriger des recherches, chercheur au Centre Max Weber, dont les domaines de recherche portent sur le travail artistique en milieu scolaire, les usages de l'image, la culture matérielle, au départ de terrains tels qu'un programme de résidences d'artistes en école maternelle (Enfance Art et

Langages, Lyon, 2004-15) ou un projet d'éducation musicale en école élémentaire (Villeurbanne, 2018-25) qui ont centré ses travaux sur la dimension collective du travail dans des contextes de partenariat en éducation artistique.

Michel DEVELAY, a souhaité passer la main, bien qu'il reste attaché et intéressé par l'établissement, son projet et son avenir. Il a puissamment contribué à cette instance (COSP) ainsi qu'au projet pédagogique et de recherche de l'établissement ainsi qu'à son évolution, contribuant considérablement à la réflexion sur les formes de la formation proposée au Cefedem préoccupée par une approche pratico-théorico-pratique, engageant l'établissement dans une innovation pédagogique aujourd'hui clairement reconnue, poussant les équipes à une exigence émancipatrice. Il est important de lui rendre un hommage appuyé à cet égard.

Ce dernier COSP a principalement été consacré à la présentation de l'étude conduite par Claudine BLANCHARD-LAVILLE, Louis-Marie BOSSARD, Arnaud DUBOIS, Sophie LERNER-SEÏ et Sandrine VILLEMONT sur *La formation des enseignants de musique du Cefedem de Normandie*, après un bref rappel de la précédente étude conduite par Michel FABRE « Le sens de la formation » par son auteur.

S'agissant du partenariat avec l'INSPE de Normandie Rouen— Le Havre, la direction du Cefedem occupe toujours la présidence du COSP, ce qui contribue là encore à raffermir les liens déjà noués avec l'université de Rouen Normandie et favoriser la reconnaissance de notre établissement dans le domaine de la recherche et de l'innovation et l'adossement plus solide encore de la formation à la recherche.

1.6. International

L'autoévaluation de l'établissement engagé dans le cadre de la campagne d'accréditation 2020 indiquait pour le domaine de l'international, le projet de mise en place des mobilités courtes grâce au recrutement d'une chargée de l'international. 2024 montre le débouché d'une lente maturation de ce chantier.

Un point historique s'impose accompagné d'un pas de côté sur la problématique.

Compte tenu de la déclinaison très professionnalisante du diplôme d'État (D.E.) de professeur de musique, mais aussi du master de direction d'établissement d'enseignement artistique (DÉEA), les partenariats avec les établissements d'enseignement artistique sont indispensables et vont de soi. Ils engagent une mobilité des étudiants sur le territoire national bien réelle dans le cadre des stages de pratique et d'autres modules de formation. Toutefois, s'agissant du D.E. musique, pour l'Europe et au-delà, toute la difficulté réside dans la recherche de structures permettant de former à des domaines de compétences équivalentes à celle du D.E. de professeur de musique. Après avoir été retenu pour être signataire de la Charte Erasmus+, après avoir adhéré à l'AEC (Association européenne des Conservatoires, Musikhochschulen et Académies de musique) puis peu à peu, intégré quelques instances de dialogue, l'établissement doit maintenant relever le défi d'un développement à l'international avec des moyens particulièrement contraints : environ 40 jours de travail par an pour la chargée de mission internationale.

Ainsi, la dynamique européenne et internationale à moyenne et grande échelle constituait tout à la fois une relativement grande difficulté pour l'établissement et un chantier prioritaire :

- Une difficulté pour plusieurs raisons objectives : la taille modeste de l'établissement, la spécificité du diplôme (un diplôme français à visée professionnalisante correspondant à un

cadre d'emploi très spécifiquement lié au territoire national), le positionnement du D.E. (niveau Licence), et le peu de lien entre la pratique professionnelle visée et le monde de la recherche.

- Un chantier prioritaire, car il apparaissait comme cardinal à l'Établissement, tant pour la circulation des savoirs, que les échanges de « bonnes pratiques » ou surtout, pour s'inscrire pleinement dans la logique même de l'enseignement supérieur tel qu'il a été défini au départ des accords de Bologne.

Ce chantier a été conduit avec détermination, mais réalisme, et aura permis de tracer une perspective à moyen et long terme, seule temporalité permettant de l'étayer solidement. Un premier volet du travail a été initié d'abord par Vivien FOUQUET, recruté comme directeur administratif et financier et chargé de l'international en mars 2020, mais démissionnaire dès août pour prendre la direction d'une Alliance française au Kazakhstan, ensuite par Benjamin LE MAHO recruté d'abord en tant que coordinateur pédagogique puis ayant peu à peu pris des responsabilités dans le domaine de l'international, qui a quitté l'établissement en 2023 pour prendre la direction du CRI de Bernay. Le second volet a été repris par Marie HERBELIN en 2024. Elle a su transformer l'essai en s'intégrant à plusieurs instances et en participant à différents rassemblements, tout en formulant des propositions de stratégie d'une grande pertinence, tout en montant des dossiers Erasmus+ pour des mobilités courtes de stages pour plusieurs étudiants. 2025 verra très probablement l'aboutissement de tous ces efforts dans des échanges et de mobilités au niveau du D.E. qui, indéniablement, donnent une bonne image et engagent une formidable dynamique pour tous les établissements qui s'y lancent (bien que posent question au regard de tous leurs engagements écologiques).

1.7. D.E. musique

Concernant la formation conduisant au diplôme d'État de professeur de musique : trois axes de développement, ont été plus spécifiquement poursuivis :

- le premier concerne la manière d'intégrer mieux la dimension formative des stages de pratique pédagogique, en favorisant l'alternance intégrative par des échanges des étudiants avec des experts avant l'évaluation et par l'utilisation systématique de vidéo prise des cours donnés, suivis de séances d'analyse, étayées par la démarche nouvellement engagée par l'établissement autour de la technique de l'entretien d'explicitation, démarche ayant conduit à la formation de 14 formateurs occasionnels en 2023 à l'initiative d'une réforme de l'accompagnement de la VAE proposée par la responsable de la formation continue et de la VAE, Bénédicte COUSIN, aidée par l'étude critique réalisée par Benjamin LE MAHO alors en poste au Cefedem.
- Le deuxième concerne l'amélioration de la plate-forme numérique d'apprentissage (Moodle), désormais l'interface clé des étudiants avec l'institution et de surcroît également exploitée pour et par l'administration du Cefedem.
- Le troisième est la mise en place d'une coordination des études à trois : Madeleine LIANDIER (1 ETP), Hélène FOSSEY (env. 0,2 ETP) et Marie HERBELIN (env. 0,4 ETP pour la coordination et l'international), conférant au parcours le meilleur encadrement jamais proposé pour les étudiants au Cefedem et amenuisant significativement le risque d'un morcellement lié à des études conduites par des formateurs occasionnels multiples, concourant certes à la richesse de la formation, mais aux interventions nécessitant une grande coordination. Il est important de souligner à cet égard que ce risque de morcellement est imposé par le modèle

économique même de l'établissement, qui ne permet pas d'engager des formateurs permanents. Il est également important de souligner que ce modèle sera difficilement perfectible à moyens constants et pose d'emblée la question du GVT et de l'attractivité des postes au Cefedem. Que proposer aux collègues dans 5 ans ? Dans 10 ans ?

1.8. Formation continue non diplômante

L'activité de formation continue Danse a continué de rassembler le public normand, avec une offre toujours soutenue par la Région Normandie à hauteur de 15 000 euros.

Par ailleurs, des offres « Musique » et « Formation transversale » ont été proposées, cela sans subvention ni aide spécifique. Il est à relever que sans aide, les coûts de formation restent très élevés pour les stagiaires qui ne bénéficient pas tous de financement Formation continue.

En outre, une préparation à l'examen professionnel pour les ATEA a rencontré un grand succès. Cette activité pouvait être proposée, car elle proposait un coût par stagiaire raisonnable en raison de la capacité d'accueillir un plus grand nombre de stagiaires *à distance* (30 personnes au lieu de 15 habituellement dans un stage). Le nombre de stagiaires a cependant été limité parce que cette action comportait, par souci de qualité, une partie de suivi individualisé.

Enfin, le Cefedem a aussi répondu à une demande de formation en « intra » pour le réseau des conservatoires de la Communauté d'agglomération de Paris-Vallée de la Marne, pour un montant prévu de 11 000 euros. Une formatrice n'a pas pu assurer une journée de formation, le montant final a donc été de 9 705 euros.

Il est à noter que le programme en Guyane relève aussi de ce volet alliant tout à la fois recherche de ressources propres, accroissement de l'activité et engagement en faveur de la formation professionnelle.

2. État des lieux et statistiques des formations conduisant au D.E. musique et au master DÉEA

Les tableaux qui suivent ont été présentés à la DRAC de Normandie puis à l'ICA lors de différentes réunions.

2.1. Concours d'entrée et rentrée D.E. musique

2.1.1. Procédure de sélection et effectifs

Colonne 1	2024	2023	2022	Variation (%) entre 2023 et 2024
Candidats inscrits au concours d'entrée	117	107	110	+ 9 % d'inscrits au concours
Inscrits recevables au concours	101	77	71	+ 31 % de candidatures finalisées
Présentés devant le jury	72	55	51	+ 31 % de candidats qui ont passés l'entretien
Admis au concours	32	28	29	
admis en L1	1	3	0	
admis en L2	21	20	18	
admis en LVAA	10	5	11	
Pourcentage admis/recevables	32 %	36 %	41 %	
Pourcentage admis/présentés devant le jury	44 %	51 %	57 %	
Demande de congés	2	1	4	

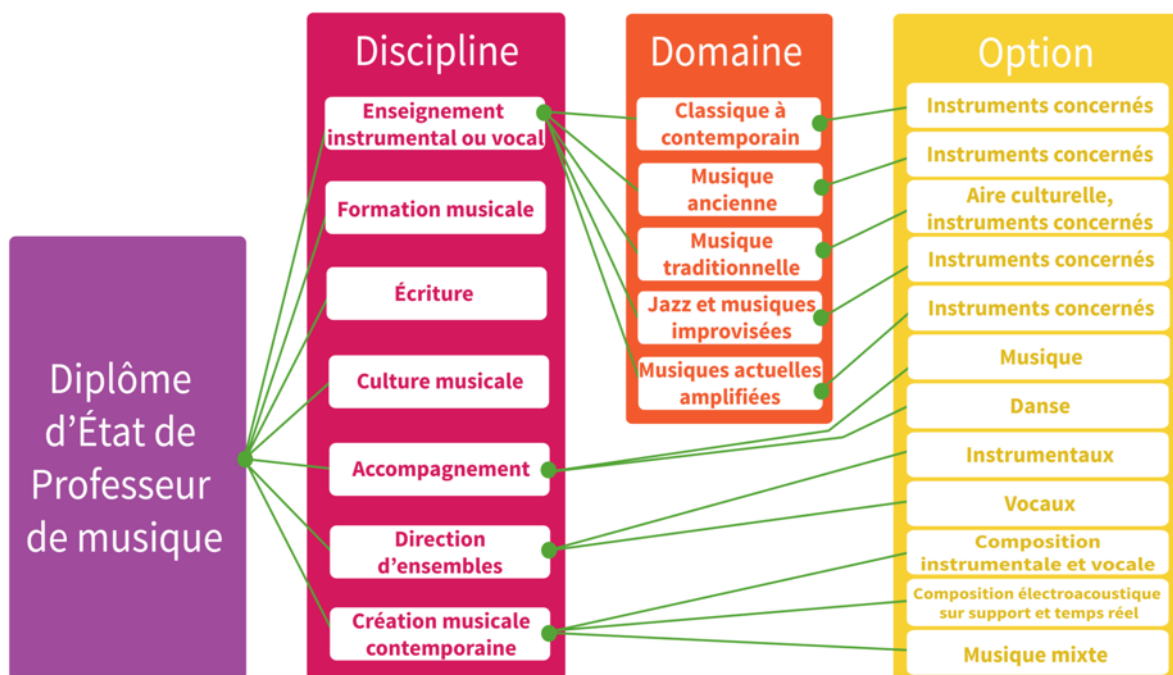
- L'équipe s'est mobilisée de manière systématique afin d'encourager et consolider les candidatures :
 - 5 réunions d'information sur la formation en visioconférences ouvertes
 - Rendez-vous téléphoniques individuels
 - Relance téléphonique une fois l'inscription démarrée sur la plateforme
 - Entretien des partenariats avec les CRR de Caen, Rouen, RUEIL et Versailles notamment, encourageant la poursuite d'études au Cefedem
 - Un faible nombre d'étudiants en L1
 - Une formation qui intéresse très majoritairement un profil d'étudiants en formation initiale ayant déjà eu une licence => Validation d'acquis antérieurs (VAA), ce qui explique le nombre de L2 ;
 - Pour la formation continue diplômante, des profils à expérience avérée, souvent en possession d'une Licence, sinon d'une ou plusieurs années d'enseignement supérieur,

même pas complètement validées (exemple : une L1 complète, une L2 et des diplômes d'écoles puis une expérience professionnelle de plusieurs années)

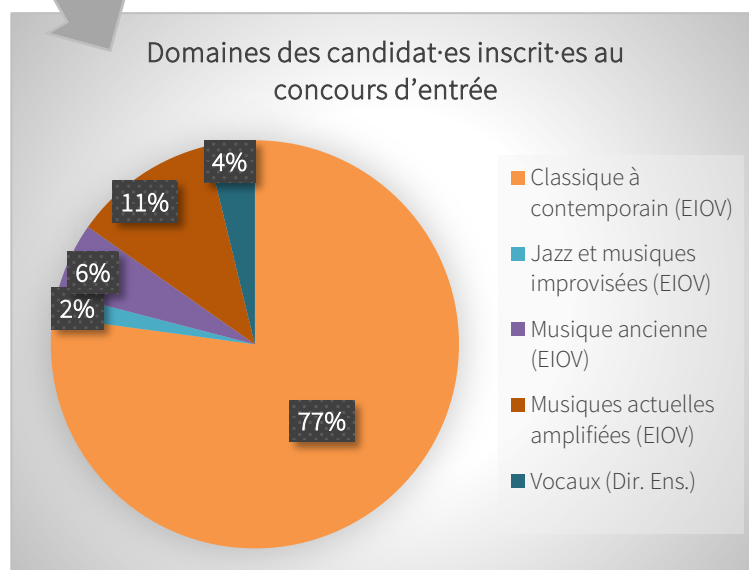
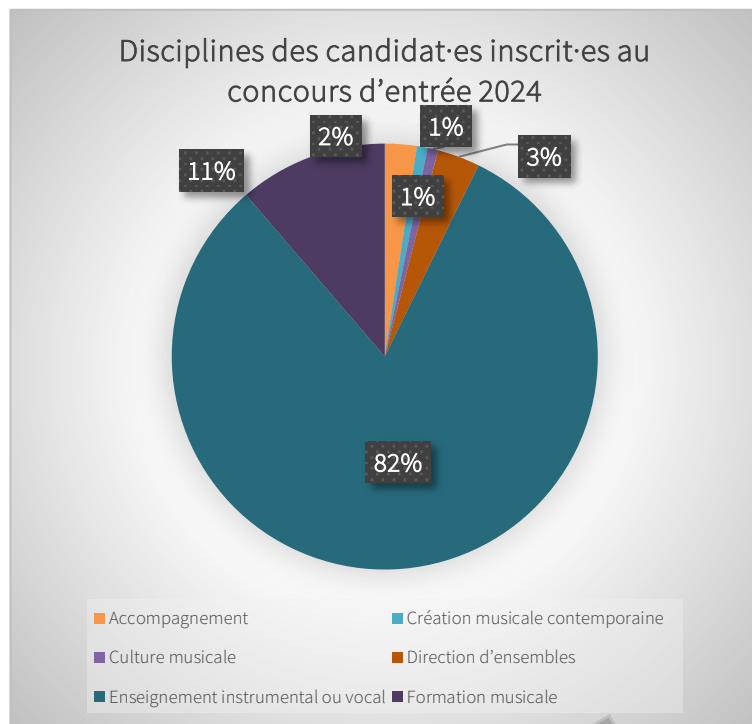
- Un diplôme professionnalisant positionné à L3 alors qu'il s'adresse à des profils de master
- Une distinction qui va s'effacer (l'établissement modifiera la catégorie statistique) entre « formation complète » (de type L1, L2, L3) et formation partielle (LVAA = Licence avec VAA), car, par le principe même du LMD, les VAA existent presque pour tout étudiant, le parcours étant « sur mesure » (et non « à la carte »). Il est ici distingué, mais sera supprimé à partir de la rentrée 2025.
- Un taux de sélectivité du concours plus important.
- Davantage d'étudiants ayant conscience des attendus du concours et de la formation
- Un nombre de candidatures et d'étudiants intégrés globalement en hausse depuis 5 ans. Une nette consolidation de la reconnaissance par les différents partenaires et usagers du rôle de l'établissement

2.1.2. Nomenclature des disciplines/ domaines/ options du D.E. musique

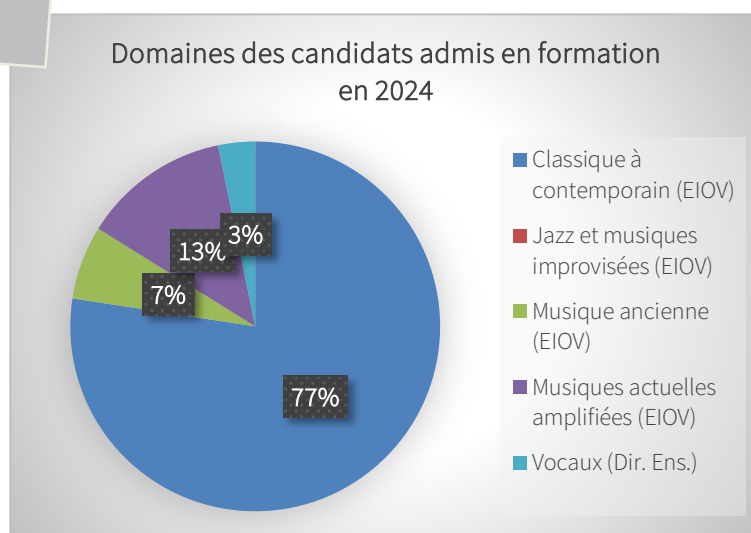
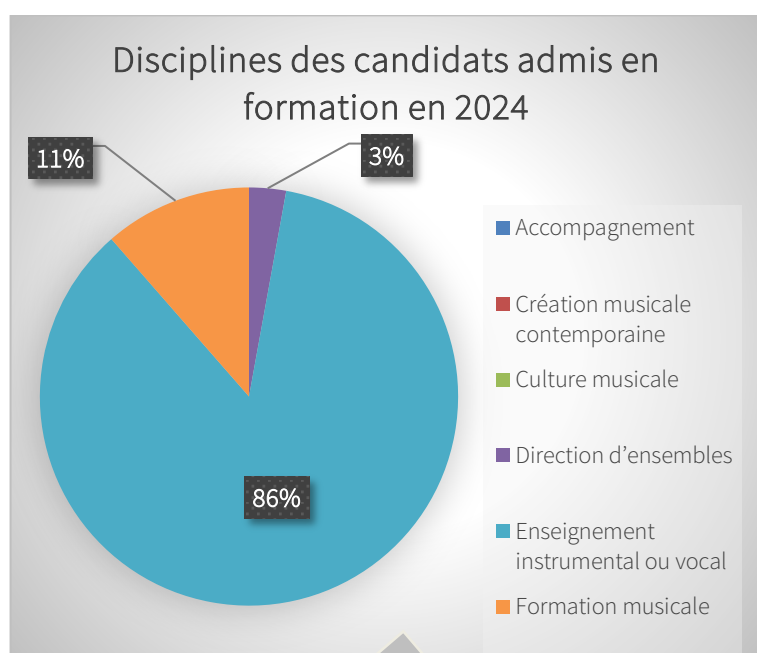
Afin d'éviter toute ambiguïté sur les statistiques qui suivent la présente diapositive : ceux-ci fondés sur le découpage en discipline/domaine/options prévu par le cadre réglementaire en vigueur :



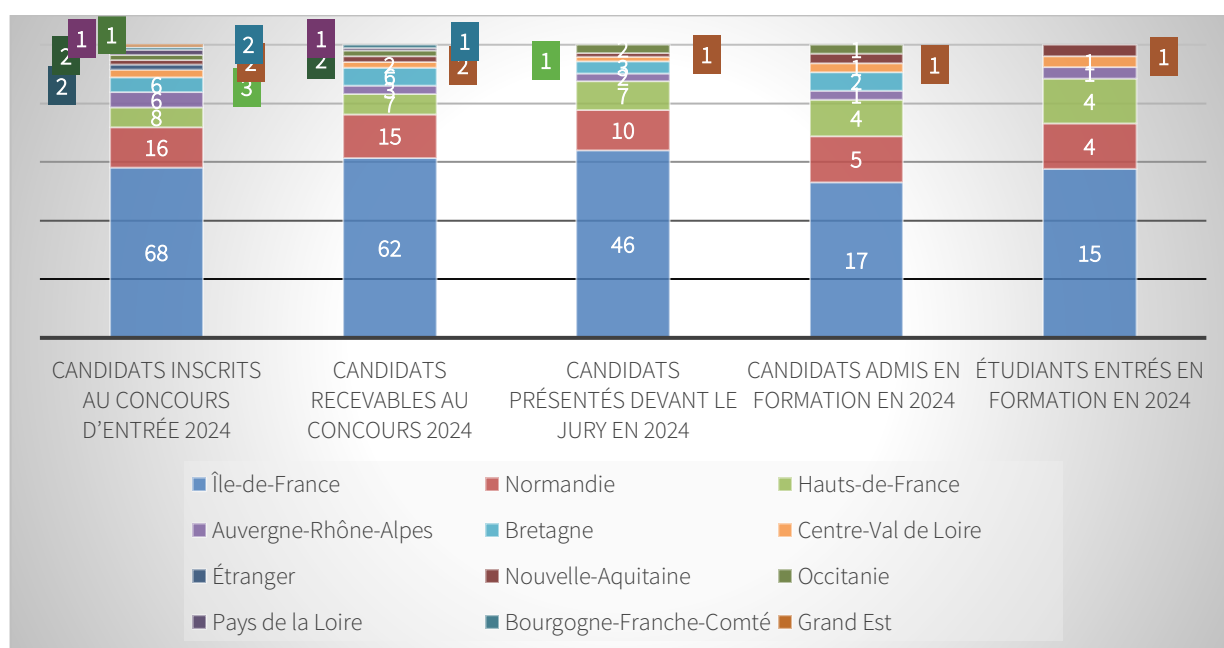
2.1.3. Disciplines et domaines des candidat·es inscrits au concours d'entrée en 2024



2.1.4. Disciplines et domaines des candidats admis en 2024

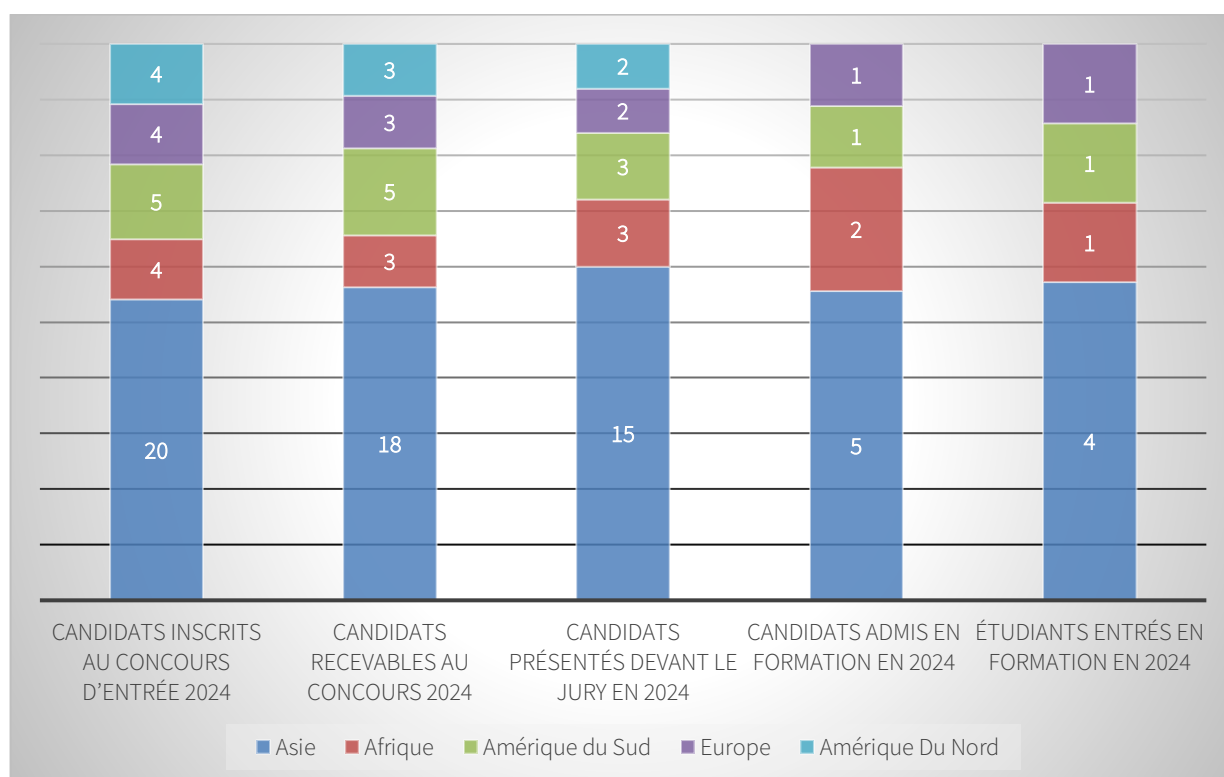


2.1.5. Origines géographiques par région des candidats 2024

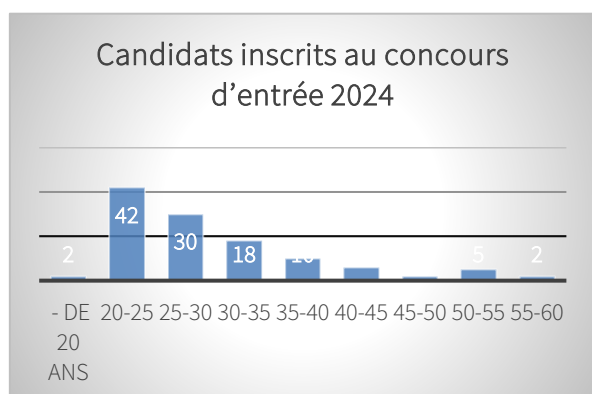


13

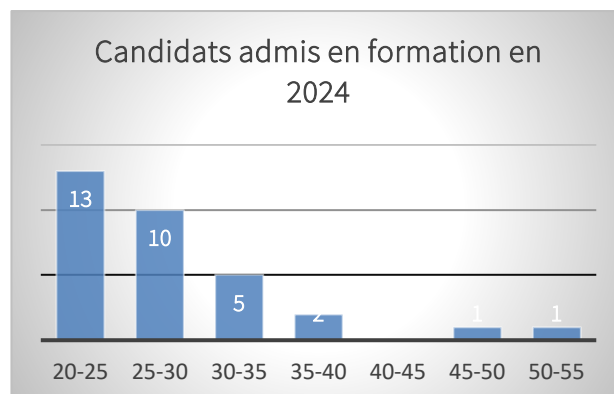
2.1.6. Origines des candidats étrangers



2.1.7. Pyramide des âges des candidats 2024



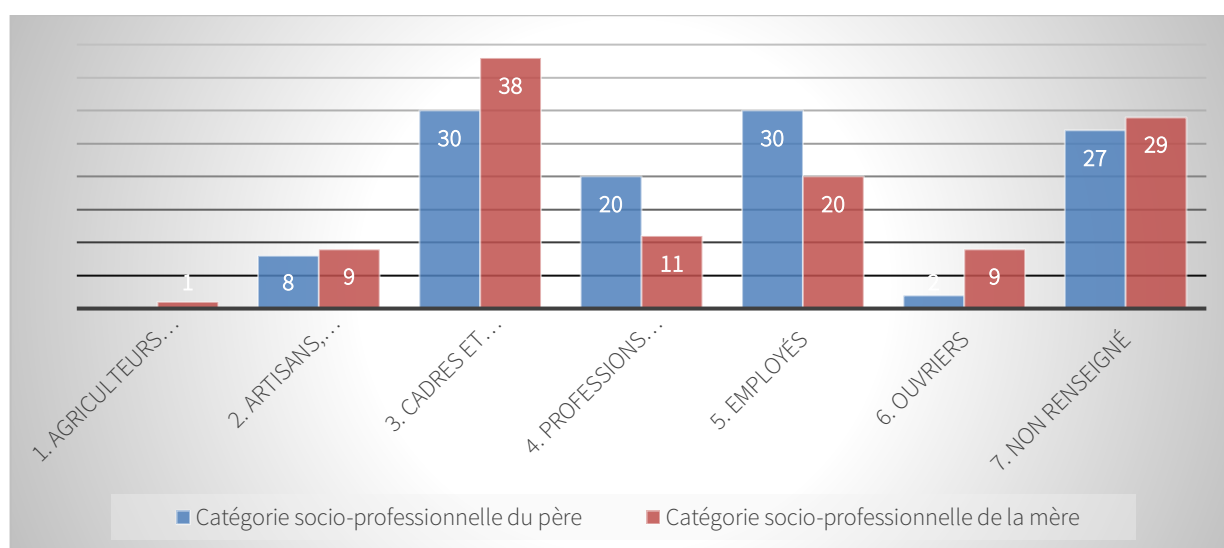
Moyenne d'âge : 30,6 ans
Âge min. : 19 ans
Âge max. : 59 ans



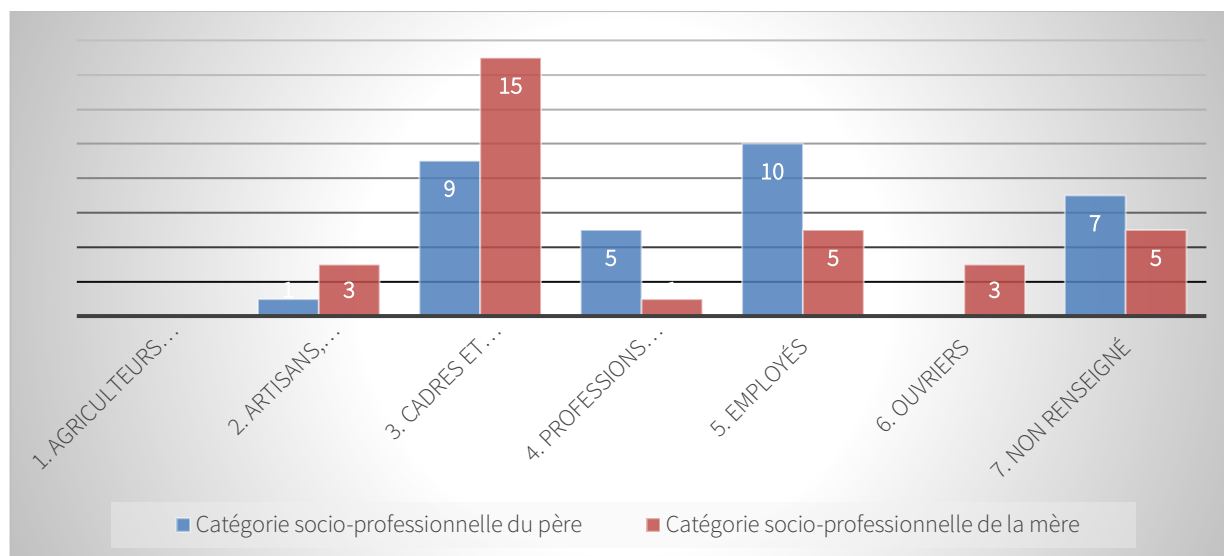
Moyenne d'âge : 28,8 ans
Âge min. : 22 ans
Âge max. : 21 ans

14

2.1.8. Catégorie socio-professionnelle des parents des candidats inscrits au concours d'entrée 2024



2.1.9. Catégorie socio-professionnelle des parents des candidats admis en formation en 2024



15

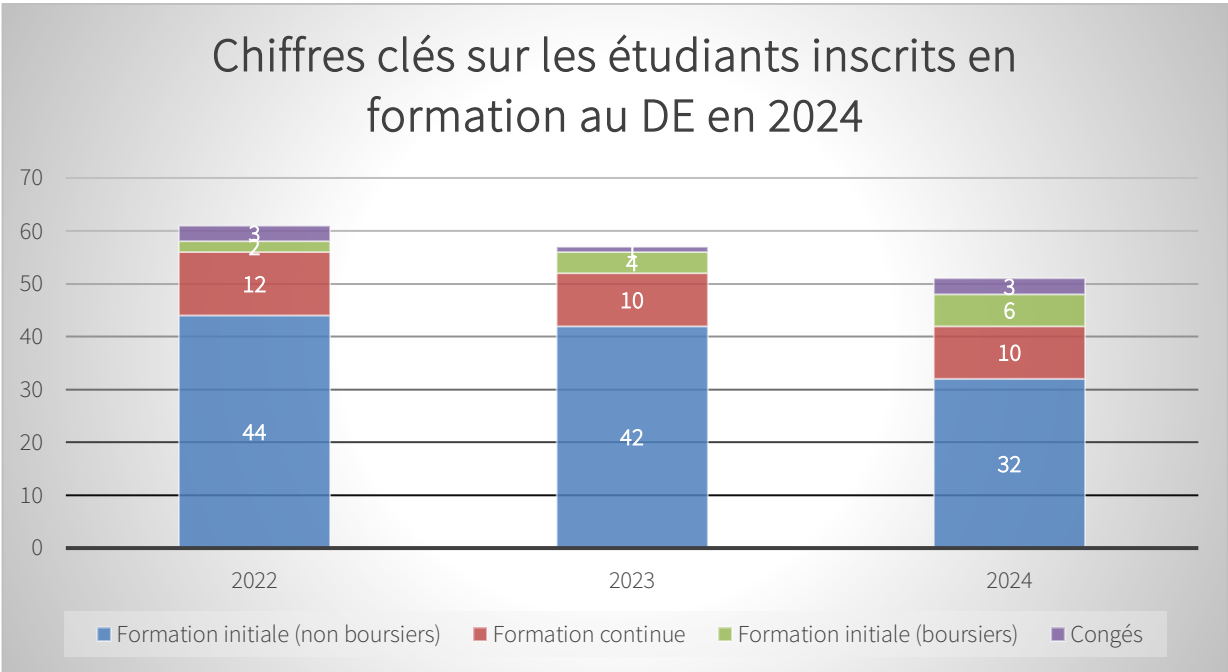
2.1.10. Parité dans les disciplines et les domaines des candidats-es inscrits-es au concours d'entrée

Discipline	Candidat-es inscrit-es au concours d'entrée 2024							
	2024				2023			
	Femmes	Hommes	Proportion F	Proportion H	Femmes	Hommes	Proportion F	Proportion H
Enseignement instrumental ou vocal	52	49	51%	49%	28	30	48%	52%
Formation musicale	9	5	64%	36%	7	5	58%	42%
Ecriture					1		100%	0%
Direction d'ensemble	2	2	50%	50%		1	0%	100%
Création musicale contemporaine		1	0%	100%		1	0%	100%
Accompagnement	1	2	33%	67%	1	1	50%	50%
Culture musicale	1		100%	0%		3	0%	100%
Non renseignés	3	3	50%	50%	6	3	67%	33%
Totaux	68	62	52%	48%	43	44	49%	51%
Domaine								
Classique à contemporain	47	34	58%	42%	26	20	57%	43%
Vocaux	2	2	50%	50%	1	1	50%	50%
Musique ancienne	1	5	17%	83%				
Musique Actuelles Amplifiées	3	9	25%	75%	2	7	22%	78%
Jazz et musiques improvisées	1	1	50%	50%		2	0%	100%
Musiques traditionnelles						1	0%	100%
Non renseignés	12	8	60%	40%	14	13	52%	48%
Totaux	66	59	53%	47%	43	44	49%	51%

2.1.11. Parité dans les disciplines et les domaines des candidats·es admises au concours d'entrée

Discipline	Candidats admis en formation en 2024							
	2024				2023			
	Femmes	Hommes	Proportion F	Proportion H	Femmes	Hommes	Proportion F	Proportion H
Enseignement instrumental ou vocal	16	14	53%	47%	12	10	55%	45%
Formation musicale	2	1	67%	33%	3	2	60%	40%
Ecriture								
Direction d'ensemble	1		100%	0%				
Création musicale contemporaine								
Accompagnement						1	0%	100%
Culture musicale								
Non renseignés								
Totaux	19	15	56%	44%	15	13	54%	46%
Domaine								
Classique à contemporain	16	8	67%	33%	10	7	59%	41%
Vocaux	1		100%	0%				
Musique ancienne		2	0%	100%				
Musique Actuelles Amplifiées		4	0%	100%	1	2	33%	67%
Jazz et musiques improvisées					1	1	50%	50%
Musiques traditionnelles								
Non renseignés								
Totaux	17	14	55%	45%	12	10	55%	45%

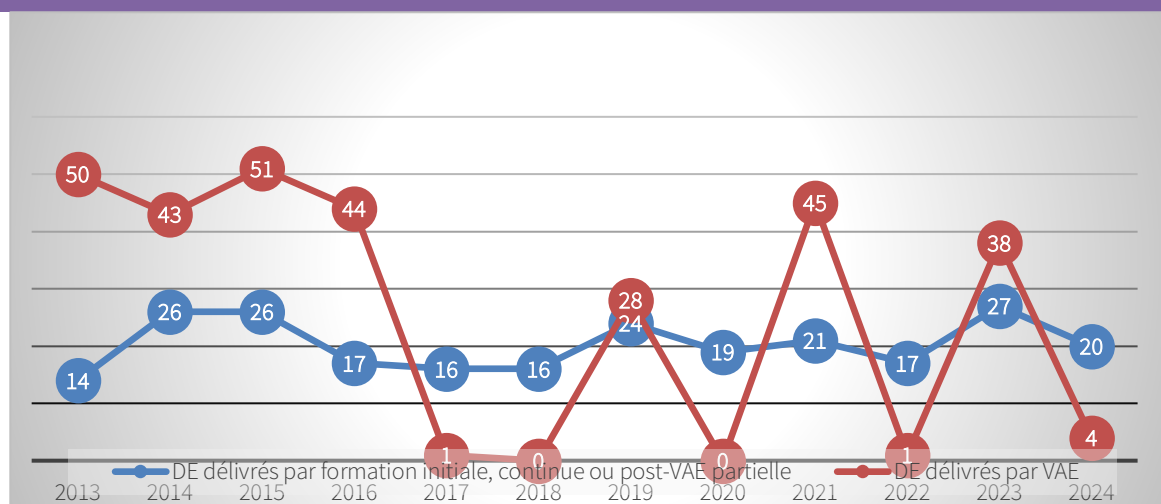
2.1.12. Formation initiale et formation continue



2.1.13. Évolution du nombre de diplômés

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	Totaux
DE délivrés par formation initiale, continue ou post-VAE partielle	14	26	26	17	16	16	24	19	21	17	27	20	243
DE délivrés par VAE	50	43	51	44	1	2*	28	0	45	1	38	4	305

Évolution du nombre de diplômés

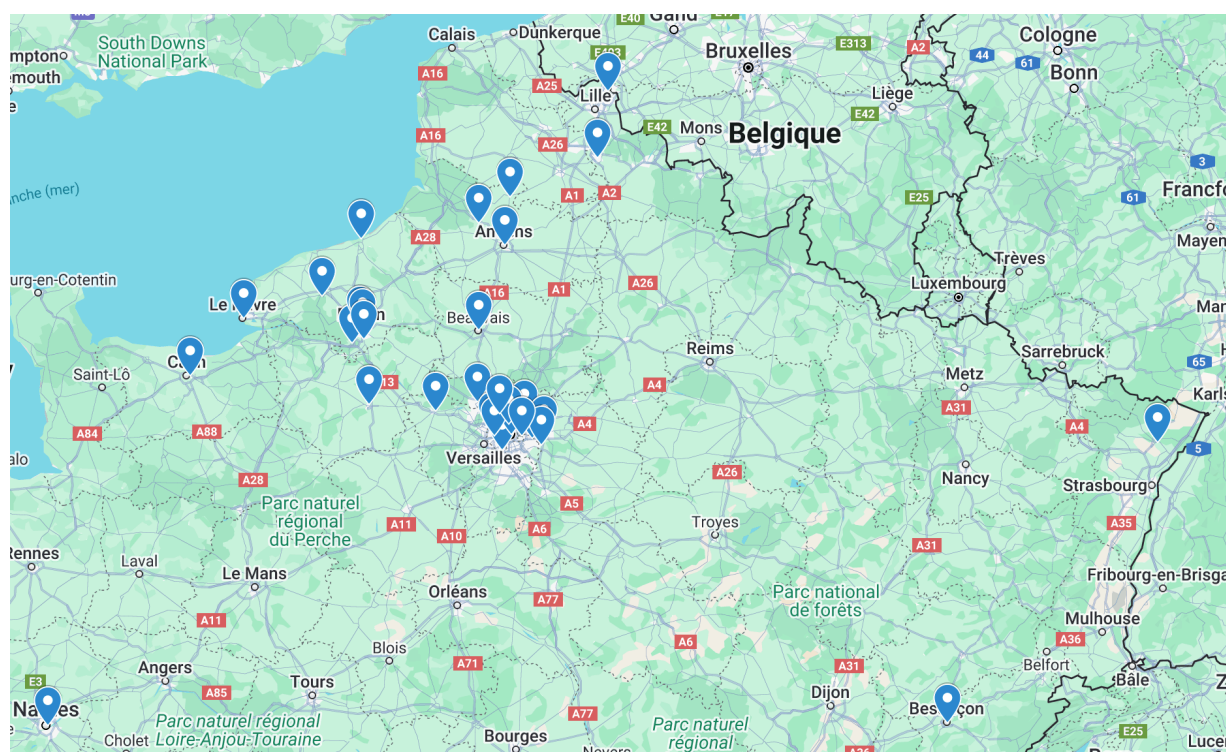


17

2.1.14. Lieux des stages des étudiants en D.E. entre 2023 et 2025 :

Lieux	Asso.	CMA	CMM	CRC	CRD	CRI	CRR	EMI	EMM	Total général
Amiens							4			4
Aubervilliers-La Courneuve							1			1
Beauvais					1					1
Besançon							2			2
Bobigny					1					1
Brie-sur-Marne				1						1
Caen-la-Mer				2						2
Cergy							1			1
Châtenay-Malabry				2						2
Courbevoie			1	1					2	4
Dieppe					4					4
Douai							1			1
Doullens						1				1
Évreux					2					2
Flixecourt								1		1
Grand-Couronne et Petit-Couronne					4					4
Haguenau									1	1

Le Blanc Mesnil					1					1
Le Havre	4				4					8
Mantes-la-Jolie					1					1
Mont-Saint-Aignan	2									2
Nantes							1			1
Noisiel					1					1
Pantin					1					1
Paris	2	10								12
Ponteau-Combault						2				2
Rouen	3						5			8
Rueil-Malmaison							2			2
Saint-Cloud	1									1
Saint-Étienne-du-Rouvray				2						2
Saint-Ouen				1						1
Sannois								1		1
Tourcoing					1					1
Vincennes				1						1
Yvetot				1		1				2
Total général	12	10	1	11	21	4	17	1	4	81



2.1.15. Session de VAE au D.E. musique

L'établissement n'a pas organisé de session de VAE cette année. Seules quelques rares personnes (7) ont sollicité le Cefedem pour passer une nouvelle fois devant le jury après une validation partielle.

2.2. Master DÉEA

2.2.1. Maquette master DÉEA (amendée et passée en CFVU en 2024)

Modifications surlignées en jaune :

UE 1	Culture et pratique artistique : approches didactiques et pédagogiques	88 h	14 ECTS
	Panorama des pratiques et formations artistiques : musique, danse, théâtre, cirque	12	
	Pédagogies et didactiques	24	
	Enseigner dans un environnement international (enseignements dispensés en anglais)	6	
	Épistémologie des pratiques artistiques	18	
	Concevoir, mobiliser ou évaluer des dispositifs de formation	12	
	Rapport(s) au(x) savoir(s) et pédagogie	16	
UE 2	Cadres institutionnels et territoriaux de l'exercice professionnel : finalités, enjeux, missions, fonctions et modalités d'action	78 h	13 ECTS
	Politiques culturelles en France et Europe	12	
	Organisations et institutions	12	
	Questions professionnellement vives	3 / 12	
	Communication et outils numériques	12	
	Médiation culturelle et EAC	6	
	Inclusion, égalité, VHSS	6 / 3	
	Dynamiques territoriales	12	
UE 3	Fonction d'encadrement et d'innovation d'un chef d'établissement	95 h	16 ECTS
	Leadership et management d'équipe	18 / 12	
	GPEC (analyse du travail, gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences)	12	
	Introduction à la stratégie	12	
	Gestion et programmation budgétaire	12	
	Environnement juridique (réglementation, formes juridiques, statuts professionnels, formation professionnelle en France, partenariat)	12	
	Analyse de pratique professionnelle	17	
	Stage en milieu professionnel		
UE 4	Méthodologies de la recherche	54 h	15 ECTS
	Rapports travail-formation, professionnalisation et professionnalités : les enjeux de la professionnalisation dans les métiers de l'art et de la culture	18	
	Méthodologie	6	
	Actualité de la recherche	6	
	Outils d'analyse des pratiques	12	
	Conduites d'entretiens et outils d'enquête	12	
	Mémoire		
UE 5	Langue vivante	18 h	2 ECTS
	Langue vivante anglais	18	

19

L'argumentaire présenté devant la CFVU était le suivant :

Un besoin fort exprimé par les étudiants et l'équipe enseignante dès le S1 de la formation 2023-2024 (parcours qui est, rappelons-le, annualisé) concernant des thématiques appartenant à des disciplines plurielles, mais dont les problématiques correspondant à des enjeux professionnels déterminants, en particulier en ce qu'ils tendent à conjuguer des apports disciplinaires différents et complémentaires pour éclairer des situations professionnelles à la fois complexes et sensibles. Ainsi, à titre d'exemple, la lutte contre les VHSS, le développement écoresponsable des établissements, l'évaluation par compétence au sein des établissements d'enseignement artistique, la question des droits culturels, l'égalité femmes-hommes... participent de ces conjectures à appréhender de manière globale par des entrées à la fois précises et multiples.

Aussi, l'équipe demande-t-elle l'ajout d'une simple ligne d'un E.C. de l'UE 2 nommée « *Questions professionnellement vives* » : 3 h CM en présentiel + 12 h CM en distanciel, avec prise en charge par le Cefedem n'occasionnant pas de surcoût pour l'Université de Rouen. La maquette passerait ainsi de 318 à 333 heures. S'agissant des tarifs d'inscription, les nouveaux devis établis par les services de la formation continue professionnelle de l'URN ont précautionneusement pris en compte l'augmentation du nombre d'heures à 333.

Par ailleurs, l'UE 1 — Culture et pratique artistique : approches didactiques et pédagogiques,

- L'E.C. nommé « Concevoir, mobiliser ou élaborer des dispositifs de formation » est une probable erreur de version du titre qui avait échappée à la vigilance des rédacteurs lors du premier dépôt de la maquette, puisque « concevoir » et « élaborer » correspondent au même enjeu, ce qui est redondant. L'intitulé de l'E.C. deviendrait « Concevoir des dispositifs de formation dans une approche curriculaire ».
- dans l'E.C. nommé « Enseigner dans un environnement international », les cours passeraient en anglais, l'intervenant étant bilingue. Cela renforcera la cohérence entre contenu et visée de l'E.C., et plus généralement de ce parcours de master dont les équipes qui le portent visent à moyen terme le développement du volet international.

Enfin, il est à noter que le référentiel du Certificat d'aptitude aux fonctions de directeur d'établissement d'enseignement artistique du ministère de la Culture (dit « CA de directeur »), diplôme référent pour le métier visé, dont le référentiel déposé au RNCP a été récemment modifié, a été attentivement étudié et mis en perspective avec l'offre de formation proposée par ce master. En effet, les perspectives d'insertion professionnelles (accès aux concours de la fonction publique territoriale, profils de postes dans le secteur...) étant très fortement indexées sur le référentiel du CA de directeur, il était indispensable d'en vérifier l'adéquation avec la maquette proposée. Cette maquette a paru très adaptée et il n'a pas été jugé utile, fors les 15 h sollicitées, de l'amender par ailleurs.

La mutualisation du cours de l'UE 1 UE 1— Culture et pratique artistique : approches didactiques et pédagogiques, intitulé « Rapport au(x) savoir(s) et pédagogie » entre le parcours Conception et Animation de Dispositifs en Éducation et Formation (CADEF) et le parcours Direction d'établissement d'enseignement artistique (DÉEA) est une richesse pour les étudiantes et étudiants de ces parcours qui sont des professionnels. Après une année de mise à l'épreuve de cette mutualisation, il est nécessaire de repenser son organisation pour le suivi des travaux étudiants, l'organisation de sous-groupes mixant les parcours. Pour ce faire les 8 h CM restent mutualisées avec 3 h en présentiel et 5 h à distance et nous demandons la transformation des 8 h TD en 8 h TP.

2.2.2. Procédure de sélection

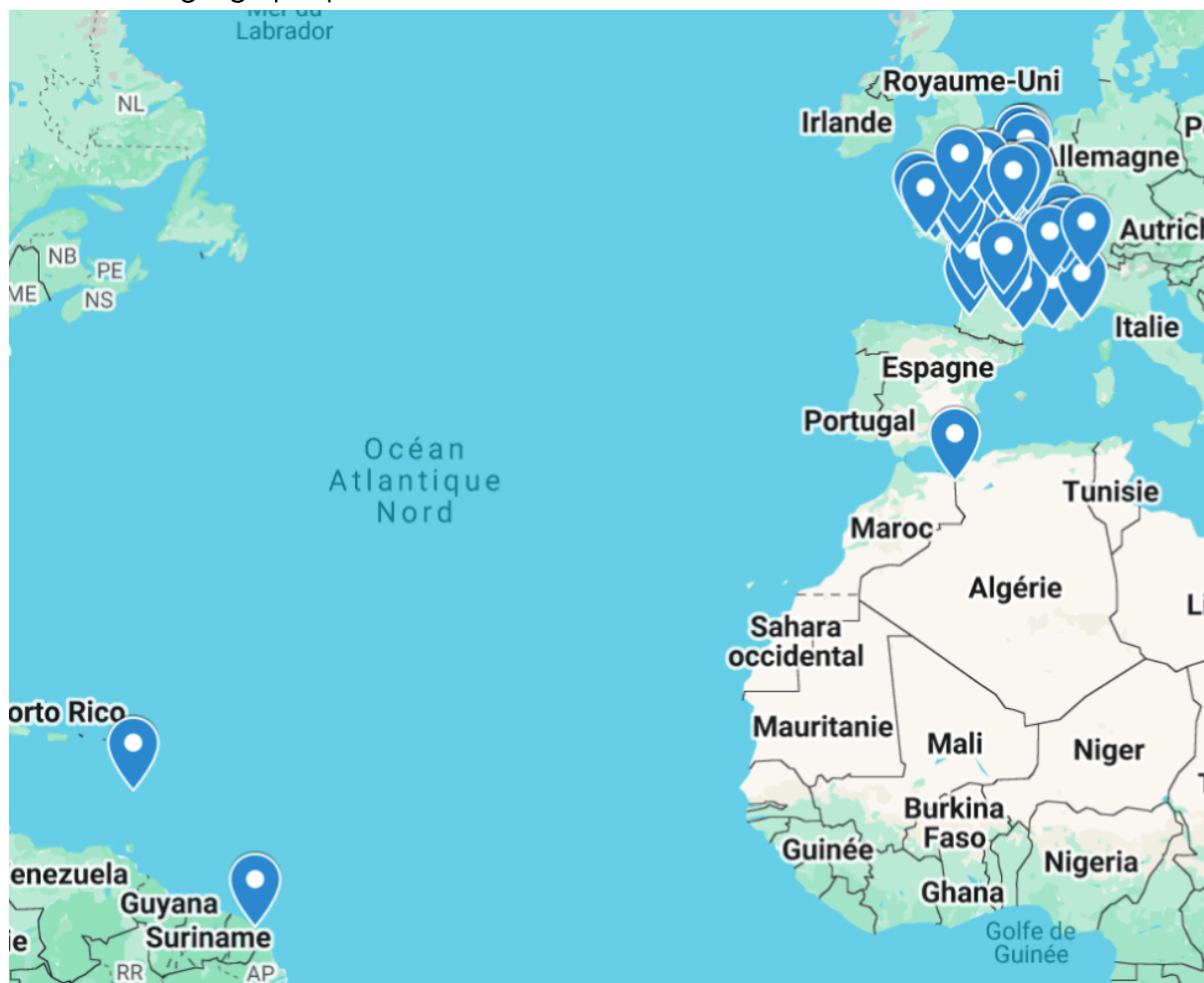
- Nombre de candidatures finalisées : 85
- 39 hommes
- 46 femmes
- Moyenne d'âge des candidatures : 42,34 ans
- Candidat le plus âgé : 56 ans
- Candidat le plus jeune : 27 ans

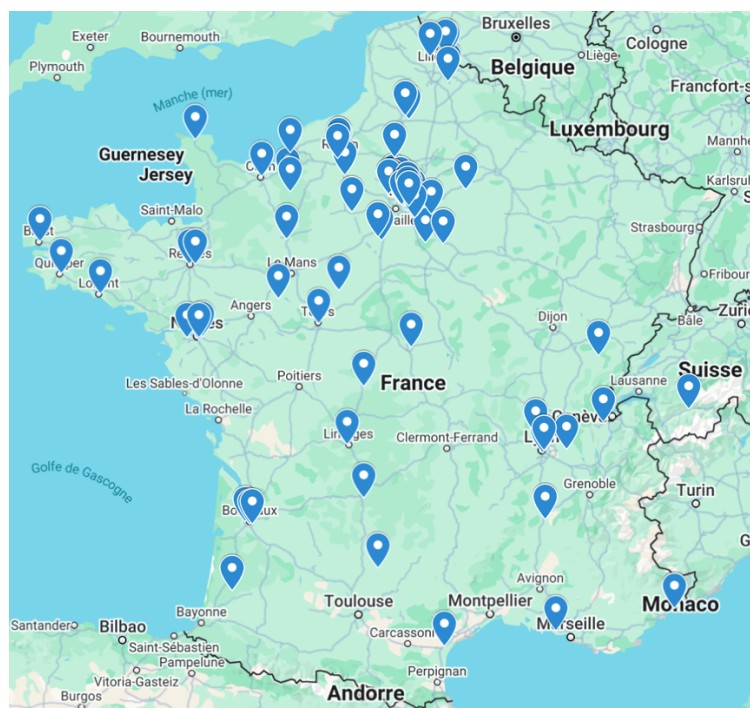
Sélectionnés : 25 personnes.

3 remontées de liste complémentaire. Un début d'année à 25 personnes et un désistement trop tardif pour permettre l'intégration d'une personne.

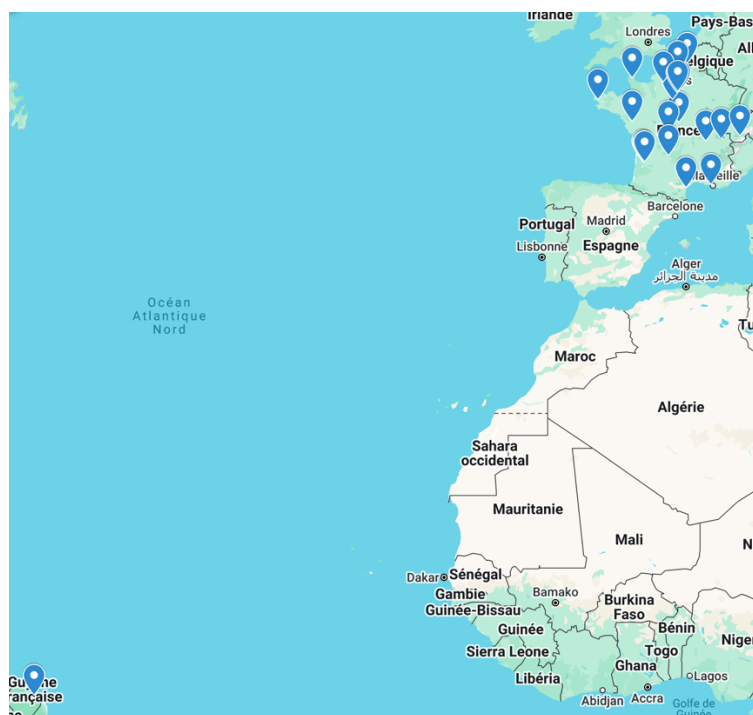
- Total étudiants en formation : 24
- Moyenne d'âge 45,26 ans
- Moyenne d'âge des hommes : 41,26 ans
- Moyenne d'âge des femmes : 43,24 ans

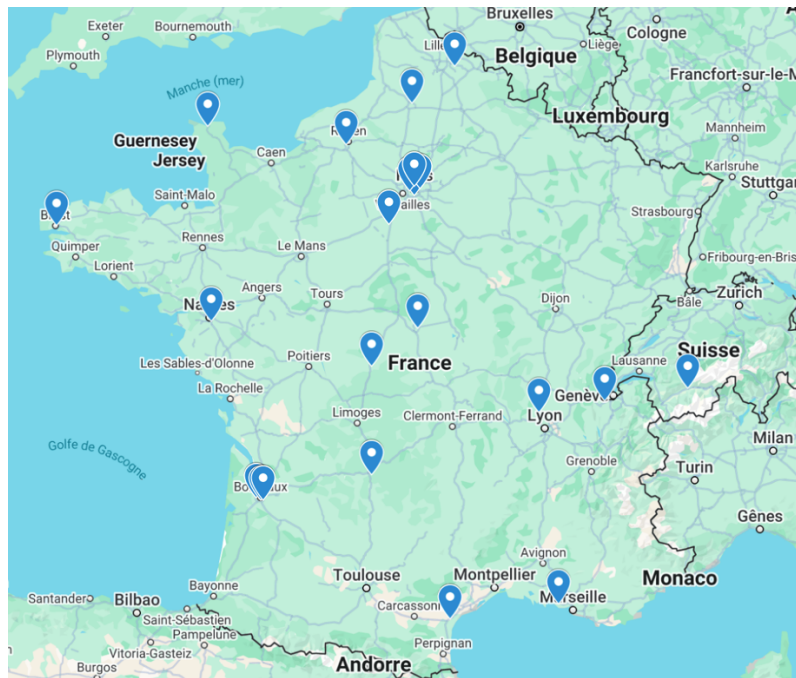
Provenances géographiques des candidats :





2.2.3. Provenance géographique des étudiants :

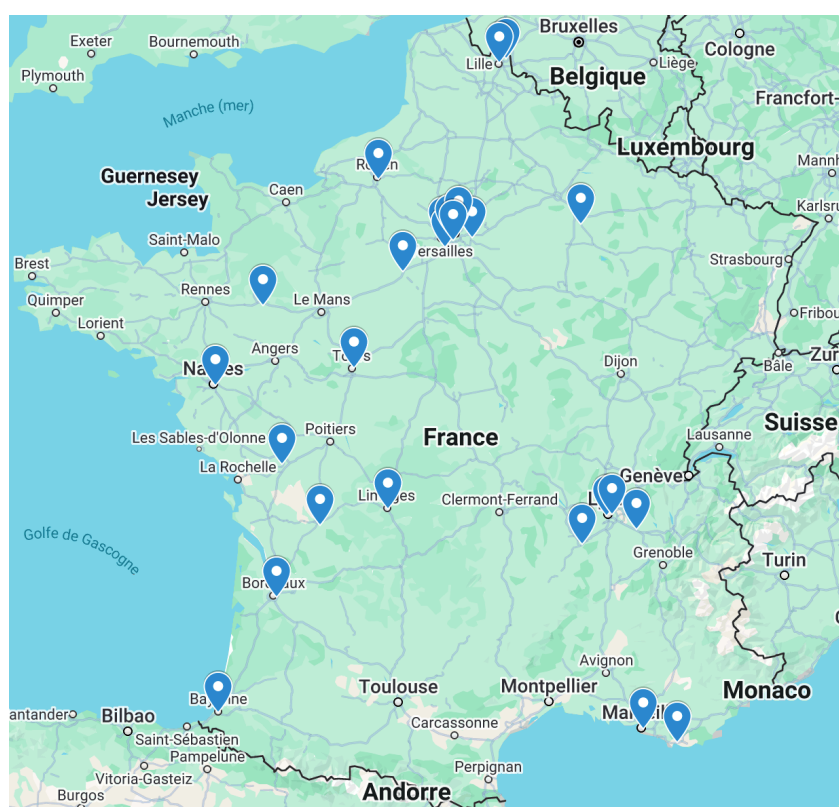




2.2.4. Liste des lieux des stages de master :

1. École de cirque de Québec
2. CAPI — Communauté d'agglomération Porte de l'Isère pour le Conservatoire Hector Berlioz
3. CDCN Touka danses de Cayenne
4. Conservatoire à rayonnement régional Jean-Philippe Rameau de Châlons Agglo
5. Conservatoire à rayonnement régional de Versailles Grand Parc
6. Conservatoire à rayonnement communal de Pontault-Combault et Conservatoire à rayonnement départemental de Val Maubuée — Communauté d'agglomération Paris — Vallée de la Marne
7. Conservatoire à rayonnement communal du 13e arrondissement de Paris Maurice Ravel
8. Conservatoire à rayonnement départemental de Roubaix
9. Conservatoire à rayonnement départemental Paris-Saclay
10. Conservatoire à rayonnement régional de Boulogne-Billancourt
11. Conservatoire à rayonnement régional de Lille
12. Conservatoire à rayonnement régional Maurice Ravel Pays basque — Iparraldeko Kontserbatorioa
13. École de cirque de Lyon
14. École Nationale de Musique de Danse et d'Art dramatique de Villeurbanne
15. EPCC INSEAMM pour le Conservatoire Pierre Barbizet de Marseille (CPBM)
16. *Esactolido* — École supérieure des arts du cirque
17. Conservatoire à rayonnement régional Gabriel Fauré du Grand Angoulême
18. Conservatoire à rayonnement départemental de Laval Agglomération
19. Conservatoire à rayonnement régional Toulon Provence Méditerranée de la Métropole Toulon Provence Méditerranée
20. Conservatoire à rayonnement régional de Nantes Ville

21. Conservatoire danse et musique Auguste-Tolbecque de Niort Agglo
22. SIVU — Conservatoire à Rayonnement régional Jacques Ralite d'Aubervilliers — La Courneuve
23. Conservatoire à rayonnement départemental de Bourg-la-Reine/Sceaux-Vallée Sud — Grand Paris
24. Conservatoire à rayonnement régional de Bordeaux
25. Conservatoire à rayonnement départemental de Chartres pour
26. Conservatoire à rayonnement régional de Limoges
27. Conservatoire à rayonnement départemental de Lorient
28. Conservatoire à rayonnement régional Massenet de Saint-Étienne
29. Conservatoire à rayonnement communal de Sotteville-lès-Rouen
30. Conservatoire à rayonnement régional Francis Poulenc de Tours



2.2.5. Diplôme le plus élevé obtenu par les étudiants :

Niveau	Nombre d'étudiants	Détail
D.E. (diplôme d'État)	9	Inclut les D.E. de musique, de danse, etc.
Licence	2	1 Licence STAPS + 1 DEUG (niveau bac+2, proche)
Master 1	3	M1 MEEF, M1 Art Musique, M1 Maths
Master 2	3	M2 Musicologie, M2 Musique/gestion, M2 autre
Non suffisamment renseigné	7	

3. La certification QUALIOPI



Cette certification qualité est obligatoire depuis le 1^{er} janvier 2022 pour tous les prestataires d'actions concourant au développement des compétences qui souhaitent accéder aux fonds publics et mutualisés.

L'établissement ayant été certifié *Qualiopi* en octobre 2021, le renouvellement de sa certification devait advenir en 2024.

Le processus est très long et coûteux. Il obère considérablement le temps des équipes. Mais il est incontournable et indispensable, puisque sans lui, le partenariat avec l'université pour el master DÉEA ne serait pas possible, le Cefedem apparaissant comme un « prestataire » de formation et devant, de ce fait, être certifié Qualiopi.

Le calendrier en cours est le suivant :

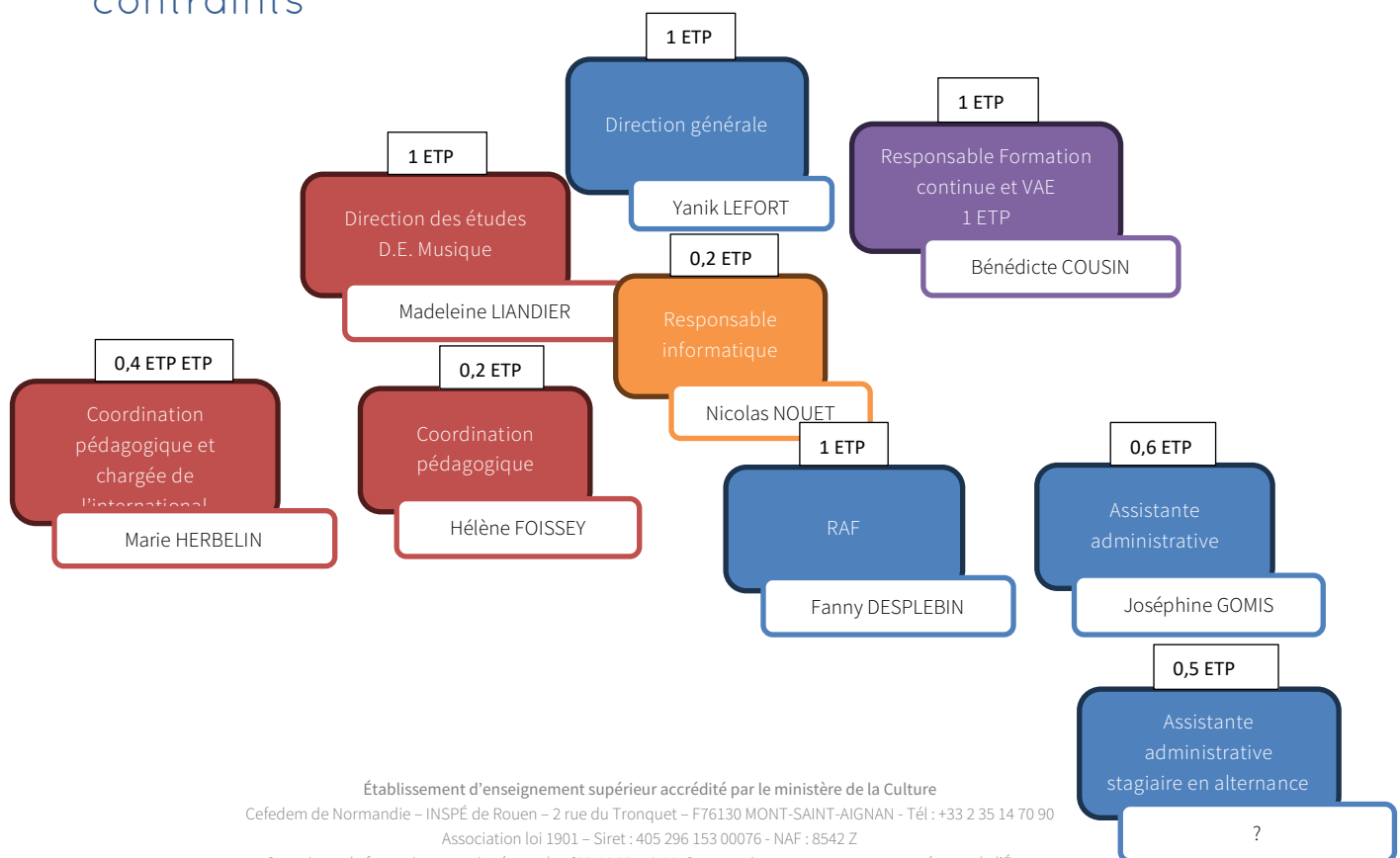
- Début de validité de la certification : 13/10/2024
- Échéance de la certification : 12/10/2027
- Audit de surveillance nécessaire à 18 mois, donc au printemps 2026.

Ces étapes devant être anticipées, en pratique, il ne se passe pas une année sans audit.

Le temps nécessaire à cette procédure a été estimé à 210 heures en 2024, dont la moitié passée par Bénédicte COUSIN et le reste sur l'équipe., soit un coût d'environ 10 k€ par an (équivalent-salaires) consacrés à cette certification

26

4. Organigramme 2024 : des insuffisances toujours avérées au regard des missions et dans la perspective des projets significatifs engagés, mais budgétairement contraints



5. Bilan et perspectives

Malgré sa taille modeste d'établissement supérieur Culture dans le domaine du spectacle vivant, les écueils et divers accidents de parcours, le Cefedem a su, peu à peu, exister en tant qu'établissement supérieur reconnu tout à la fois pour son expertise dans ses domaines de compétence (formation par la recherche, réflexivité, innovation...) et pour la pertinence de son projet ancré dans le réel et porteur d'utopies professionnelles émancipatrices.

Son intégration forte au monde universitaire et son arrivée sur le campus de l'université de Rouen Normandie a puissamment contribué à le rendre mieux identifiable.

Il lui reste désormais à partager son projet en nouant des alliances nombreuses et fécondes, ce qui rendra nécessairement possible d'autres développements encore, pour la danse, pour le valant-grade et bien d'autres chantiers restant à ouvrir. Une orientation claire pour les années à venir dont nous ne pouvons que nous réjouir.

« La maîtrise d'une action est donnée dans son acte. Le plein-sens d'une action est donné dans son lieu. Le devenir d'une action est donné dans la relation. »

27

Édouard GLISSANT, *Les Périphériques vous parlent*¹.

* * *

* *

*

¹ Mouvement, publication spéciale sous le titre *Risque, instabilité, la performance autrement*, Paris, 2001, p.110. Cité par Jean-Charles FRANÇOIS in Étienne JEAN-BAPTISTE in Matrice Bèlè, Mizik label, Page 11